

FAMILIRE

Agir ensemble avec les familles

en Martinique

pour lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme
avec

AMDOR-EPE



FAMILIRE, c'est quoi ?

FAMILIRE est un programme lancé par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme qui vise à accompagner et à former les jeunes parents en difficulté avec les compétences de base.

Programme expérimental, il se déroule sur 3 ans sur 5 territoires d'outre-mer et est évalué de manière indépendante afin d'en analyser les effets, tirer les enseignements pour un éventuel essaimage ou une généralisation.

FAMILIRE est soutenu par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse mis en œuvre par le ministère de l'Education nationale et de la jeunesse.



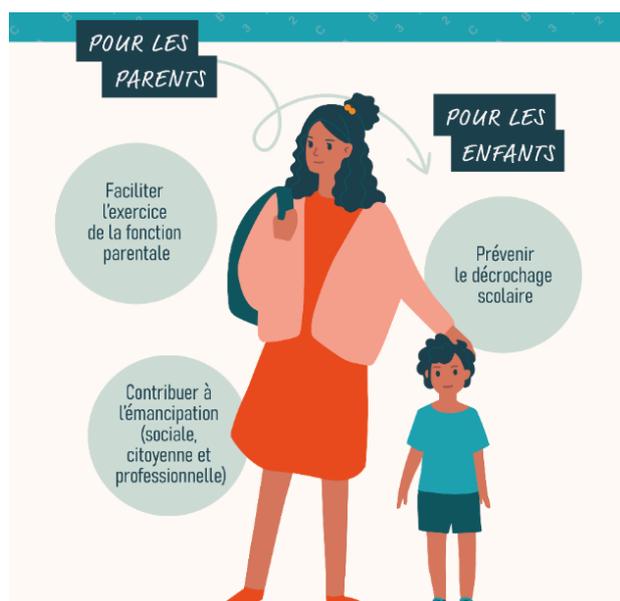
Pour en savoir plus sur ce programme et l'offre de services de l'ANLCI en Martinique, contactez la chargée de mission régionale de l'ANLCI Céline JÉRÔME

celine.jerome@anlci.gouv.fr
07 63 10 62 00

FAMILIRE, pourquoi ?

Le programme FAMILIRE sera mis en place pour répondre à plusieurs objectifs :

- Reprendre confiance en soi, revaloriser sa propre image, s'ouvrir aux autres et entrer dans une logique d'insertion socioprofessionnelle
- Gagner en autonomie dans la réalisation des activités courantes de la vie quotidienne qui nécessitent le recours à l'écrit, au calcul et au numérique
- Mieux accompagner la scolarité de ses enfants et prévenir le décrochage scolaire



FAMILIRE, pour qui ?



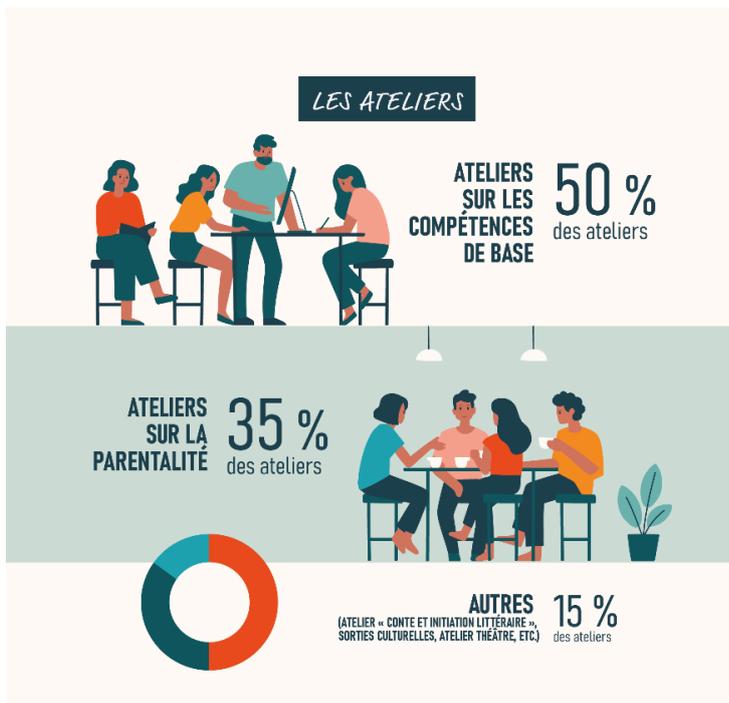
Le programme FAMILIRE s'adresse :

- à des jeunes parents ;
- prioritairement des femmes ;
- entre 16 et 25 ans ;
- sans emploi ni qualification ;
- en difficulté avec les compétences de base.



FAMILIRE, comment ?

Le programme FAMILIRE se déploie chaque année, pendant 3 ans, sur la base d'ateliers :



- qui permettent d'acquérir les compétences de base nécessaires pour être autonome au quotidien : lecture, écriture, calcul, usage du numérique ;
- qui permettent de soutenir et conforter leur parentalité,
- qui favorisent l'estime de soi et l'ouverture culturelle.

Ces ateliers se déroulent chaque année de septembre à juillet.

FAMILIRE, c'est où ?

FAMILIRE concerne 5 territoires : Martinique, Guadeloupe, Mayotte, Guyane et La Réunion.

En Martinique, le programme est déployé par l'AMDOR-EPE sur le territoire de la CACEM



AMDOR-EPE
9 rue Georges Eucharis, Zone Stade de Dillon
97200 FORT-DE-FRANCE

Pour participer au programme qui débutera le 4 septembre 2023 ou adresser un(e) bénéficiaire, prenez contact avec Madame Rita RENE-CORAIL, directrice

 0596 73 73 83

 amdor.2000@wanadoo.com



Pour plus d'informations : www.anlci.gouv.fr

Cheffe de projet nationale FAMILIRE : ophelie.raveaud@anlci.gouv.fr